



**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

**Renouvellement de la politique culturelle du Québec :
vers une politique de l'identité québécoise**

**Mémoire présenté dans le cadre des audiences de la consultation publique en vue
du renouvellement de la politique culturelle du Québec.**

Mouvement national des Québécoises et Québécois

Le mouvement national des Québécoises et Québécois

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ)

Depuis sa fondation en 1947, le MNQ a à cœur la conservation et la promotion de la culture québécoise, dans tous les sens du terme. En fait, on pourrait même dire que c'est sa raison d'être. À travers ses actions, il met de l'avant les raisons communes qui font vivre un peuple et qui permettent à sa diversité de se muer en unité et identité.

Le MNQ aime rappeler qu'il embrasse toute l'histoire du Québec et qu'il croit que l'identité d'un peuple se construit dans la longue durée, en entretenant le sens de l'héritage et de la continuité, ce qui n'est évidemment en rien contradictoire avec ce qu'on appellera les innovations fécondes, permettant à une culture de se renouveler.

La culture : l'âme d'un peuple

En Amérique du nord, la culture québécoise est riche d'une histoire qui conjugue lutte pour la survivance et quête d'épanouissement. À travers sa littérature, sa chanson, son architecture, sa sculpture, et bien d'autres domaines, la culture québécoise a fait la fierté d'un peuple qui est tiraillé entre l'affirmation de son identité profonde et le sentiment que son originalité est quelquefois lourde à porter. Cette tension est pourtant créatrice. La culture québécoise témoigne d'une aventure collective saisissante, à laquelle se joignent depuis toujours de nouveaux Québécois qui s'approprient cette histoire et la poursuivent à leur manière. Dans une société qui connaît une diversité de plus en plus grande, la culture québécoise doit être offerte en partage.

La vieille formule semble usée, mais elle est encore vraie : la culture, c'est l'âme d'un peuple. C'est-à-dire que c'est à travers elle qu'il exprime son rapport singulier au monde et qu'il se pose les questions que toutes les communautés humaines finissent par se poser, d'une manière ou d'une autre. C'est aussi à travers sa culture qu'il raconte sa propre expérience du monde, qu'il contribue le plus profondément à la grande aventure de l'humanité, qu'il exprime son originalité spirituelle, pour peu qu'on définisse par-là le questionnement sur les fins dernières. La culture d'un peuple est l'expression la plus authentique de son génie singulier, de son identité profonde. On aurait tort d'y voir seulement un stock de coutumes ou un folklore uniquement bon à émouvoir les nostalgiques de profession.

Au fil des siècles, la culture québécoise a fait la preuve d'une exceptionnelle vitalité, absolument renversante pour une si petite population. Sa précarité en Amérique du nord pousse probablement les Québécois à sans cesse se dépasser. Pour emprunter la formule de Milan Kundera, c'est le destin des petites nations: elles savent que leur existence est un combat et qu'elle n'ira jamais de soi. Cela les amène sans cesse à réfléchir aux conditions de leur survie. D'une génération à l'autre, la petite nation se sent traversée par l'angoisse de la disparition : elle n'a pas l'assurance de celles qui se croient appelées à dominer le monde ou à l'éclairer. D'une génération à l'autre, la petite nation relève pourtant ce défi et poursuit son expérience du monde.

La culture québécoise et la mondialisation

Nous vivons dans une époque absolument unique, qui s'écrit à l'encre de la mondialisation. Évidemment, cette dernière offre une formidable opportunité d'ouverture sur le monde. Les peuples peuvent se découvrir et l'humanité espère y transcender certaines fractures qui empêchent quelquefois le genre humain de prendre conscience de sa profonde unité.

La culture n'est pas seulement un produit qu'on consomme : c'est un univers de sens dans lequel on baigne et qui conditionne toutes les facettes de l'existence. Le capitalisme mondialisé a tendance à traiter les pays comme des zones commerciales interchangeables dénuées de profondeur existentielle. Laisseée à elle-même, la mondialisation, qui prétend féconder les cultures dans un cosmopolitisme global, risque d'affadir chacune d'entre elles.

Rôle d'une politique culturelle en contexte québécois

Ces réflexions préliminaires étaient indispensables à la présentation de ce mémoire : la définition des grandes lignes de ce que devrait être une politique culturelle québécoise. Le gouvernement du Québec engage une consultation pour mettre à jour sa politique culturelle. Il doit savoir l'importance de cette tâche puisqu'il ne s'agit pas simplement de définir les termes d'une politique conforme à l'évolution de l'industrie culturelle, mais de déterminer les grands axes de développement de la conscience nationale. On parle là d'une mission vitale pour l'État québécois.

Une politique culturelle crée les conditions de l'épanouissement d'une culture et lui donne justement les moyens de résister, dans notre cas, à l'impérialisme culturel américain et aux figures obligées de la culture formatée. Elle vise donc à donner les moyens à la culture québécoise de s'exprimer. Elle n'entend pas nier le marché, mais aller au-delà de lui en le transcendant.

La politique culturelle de 1992

Dans la définition de sa nouvelle politique culturelle, un principe de prudence s'impose: le gouvernement du Québec devrait éviter de simplement jeter aux oubliettes l'ancienne qui a tenu ses promesses, et qu'on ne saurait tout simplement décréter désuète. D'ailleurs, pour la grande majorité, ceux qu'on appelle les gens du milieu s'entendent pour dire qu'il faut éviter le principe de la table rase. À notre avis, cela va de soi qu'on construit mieux à partir des acquis. Au cœur de cette politique adoptée par le gouvernement de Robert Bourassa en 1992, on trouvait trois principes essentiels qui devraient nous guider dans l'élaboration de sa nouvelle mouture : l'affirmation de l'identité culturelle, le soutien aux créateurs et aux arts, ainsi que l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.

Comme le note justement le document de consultation gouvernemental actuellement discuté, la définition de la culture s'est étendue avec les années et ne recoupe plus seulement le domaine des arts et lettres, même si ce domaine demeure absolument prioritaire et singulier. La culture désigne aussi aujourd'hui l'urbanisme ou le design. C'est heureux puisque l'esprit québécois doit aussi s'imprimer sur ces domaines de la vie collective. Voilà pourquoi le MNQ avance ici non seulement

des pistes de réflexion pour consolider les acquis de la politique culturelle actuelle, mais aussi pour adapter ses principes aux prochaines années du nouveau siècle.

1. Préservation et promotion de la langue française

La langue française n'est pas qu'une langue de communication au Québec. Elle est le cœur de l'identité québécoise, sa part absolument irremplaçable, celle sans laquelle il n'y aurait tout simplement pas de culture québécoise. C'est parce qu'il nomme le monde et plus particulièrement, l'Amérique en français, que le Québec incarne une part si précieuse de la diversité culturelle mondiale.

On comprend dès lors l'importance de protéger la langue, de la promouvoir et de faire reconnaître son statut dans toutes les facettes de notre société. Il faut donc assurer son primat et sa reconnaissance dans les nouveaux domaines de déploiement de la culture. Pour éviter que sur les grandes plateformes numériques déjà bien implantées et celles à venir, l'anglais règne de façon hégémonique, la langue française doit s'investir dans les nouvelles formes de la culture et ses nouveaux supports.

Il faut donc se montrer vigilant et les nouvelles pratiques culturelles ne doivent pas représenter un éloignement de la culture nationale. On ne doit pas associer la modernité technologique à une contradiction de la culture nationale. De ce point de vue, il importe d'assurer la présence du français sur des plateformes comme iTunes ou Netflix. La culture québécoise doit y être partout présente, partout disponible. Sur ces nouvelles plateformes, il faut valoriser un contenu culturel diversifié qui ne se limite pas seulement aux productions associées à la culture américaine. Il s'agit d'ailleurs d'un des principaux enjeux de la culture dans le monde contemporain.

Recommandation

Que la politique culturelle contribue au premier chef à préserver et promouvoir la langue française, notamment en assurant la présence du français sur des plateformes comme iTunes ou Netflix.

2. Valoriser la culture nationale à l'école

Pour reprendre la formule de la philosophe Hannah Arendt, l'école est un lieu de transmission d'une culture et des grands repères qui font le monde commun. Elle introduit les jeunes générations à ce dernier, en leur apprenant qu'elles s'inscrivent dans la durée, en tenant autant compte de ce qui le précède de ce qui leur survivra. C'est la porte d'entrée de la civilisation. C'est à l'école qu'une société peut définir quels sont ses repères fondamentaux, quelle vision de l'histoire elle entend transmettre, quelle idée de l'être humain elle souhaite placer au cœur de la citoyenneté.

Pour ces raisons, les Québécois ne devraient pas considérer la culture québécoise comme une parmi d'autres, mais comme leur principale voie d'accès au monde. Pour cela, la culture québécoise

doit être valorisée à chaque étape de leur formation, à chaque moment du curriculum, du primaire au cégep. La chanson, la littérature, la poésie, le théâtre et le cinéma québécois devraient avoir un statut privilégié. Il serait aussi utile d'assurer une place à la transmission des pratiques culturelles traditionnelles et folkloriques dans les programmes afin de familiariser les élèves québécois à cet héritage précieux.

Surtout, on devrait reconnaître leurs droits aux grands classiques qui définissent cette culture, parmi lesquels on pensera spontanément à Gaston Miron, à Gilles Vigneault ou à Félix Leclerc. Ces œuvres devraient trouver une meilleure place dans les cours de français et d'arts existants. Le MNQ croit fermement qu'il est temps d'engager une réflexion en profondeur sur la place de la culture québécoise à l'école.

L'école doit aussi développer la sensibilité culturelle des enfants, et c'est d'autant plus son rôle auprès de ceux qui ne viennent pas de milieux où la culture est spontanément valorisée. À bien des égards, cette politique doit faire la promotion en profondeur de l'égalité sociale. Ainsi, l'école doit donner accès aux arts et à la culture. Par exemple, en offrant systématiquement aux jeunes des différents niveaux des sorties culturelles comme le théâtre, pour les familiariser avec un art où s'exprime notamment notre formidable créativité artistique. Il est notamment recommandé de réinvestir et de soutenir les projets éducatifs des écoles qui valorisent l'apprentissage de la culture.

En somme, il s'agit de créer les conditions d'un désir de culture renouvelé à chaque génération, pour que celles qui suivent soient désireuses d'habiter la culture québécoise.

Recommandations

Que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) valorise la culture québécoise à l'école à chaque moment du curriculum, du primaire au cégep, en assurant la présence des classiques québécois dans la formation scolaire.

Que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) œuvre au développement de la sensibilité culturelle des enfants.

Que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) assure la présence des pratiques culturelles traditionnelles et folkloriques dans les programmes scolaires.

Que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permette aux écoles de systématiser l'offre des activités et sorties culturelles comme le théâtre, notamment en réinvestissant dans leurs projets éducatifs.

3. Le rôle de Télé-Québec

C'est une vieille revendication qui revient en boucle : faire en sorte que Télé-Québec devienne une authentique télévision culturelle. Cela ne veut pas dire qu'il faudrait lui prescrire un mandat strictement pédagogique, mais elle ne devrait pas non plus se soumettre à la loi du divertissement

généralisé qui fonctionne à la course aux cotes d'écoutes. On oublie à quel point une politique culturelle bien pensée peut contribuer à la vitalité démocratique en investissant l'espace public de contenus et de références indispensables à la réflexion collective, en montrant d'autres facettes de la réalité d'un peuple que les seules dimensions comptables et administratives. À notre avis, culture et démocratie sont deux notions indissociables.

En redéfinissant son mandat dans une perspective culturelle qui donnerait une belle part de sa programmation à la littérature, la philosophie, la peinture, la danse, à l'histoire ou encore aux véritables débats d'idées, Télé-Québec occuperait un créneau négligé dans l'univers télévisuel qui est le nôtre. On pourrait le dire d'une formule à la française : c'est l'esprit « *Apostrophes*¹ » qui devrait commander la redéfinition du mandat de Télé-Québec. On notera que la chaîne est déjà engagée dans cette direction sur le web avec la *Fabrique culturelle*², un formidable outil de rayonnement pour la culture provenant des quatre coins du Québec, toutes disciplines confondues. Ce modèle devrait donc être prolongé vers la télévision.

Recommandation

Que le Ministère de la Culture et des Communications redéfinisse le mandat de Télé-Québec dans une perspective explicitement culturelle.

4. La création d'un CRTC québécois

Sur le plan institutionnel, nous plaignons pour la création d'un Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications québécois. Peu importe le statut politique du Québec, il est tout simplement absurde que ce pouvoir échappe au seul gouvernement représentant une majorité de francophones en Amérique. Un « CRTC » québécois permettrait au Québec de définir clairement et plus globalement sa politique culturelle et de réglementer les activités de radiodiffusion et de télécommunications sur son territoire.

Cet organisme pourrait en outre légiférer sur une série de questions qui touchent la culture, notamment les redevances versées en droits d'auteur aux artistes dont les œuvres sont diffusées sur des plateformes numériques ; légiférer à sa guise et selon ses priorités sur les quotas de musique francophone diffusées par les chaînes de radio privées, etc. La culture est un enjeu fondamental, au cœur de l'identité québécoise, donc trop important pour que ses priorités soient déterminées par un autre gouvernement que celui du Québec.

Recommandation

Que le Gouvernement du Québec crée un Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications québécois.

¹*Apostrophes*, une émission littéraire culte de télévision française, créée et animée par Bernard Pivot. Elle a été en ondes de 1975 à 1990.

² En ligne: www.lafabriqueculturelle.tv

5. La promotion des radios culturelles et communautaires

Depuis la fin de la chaîne culturelle de Radio-Canada, il y a un grand vide laissé sur les ondes radiophoniques québécoises puisque la vie culturelle et intellectuelle n’y a plus vraiment ses droits. Évidemment, il y a encore des émissions culturelles de qualité à la radio de Radio-Canada. Néanmoins, la culture ne dispose plus de son propre espace, de son propre lieu, comme le constatent de nombreux acteurs du milieu. Elle s’est réfugiée dans des radios périphériques, communautaires ou associatives, comme CIBL ou Radio Ville-Marie à Montréal et leurs équivalents dans plusieurs autres villes du Québec. La situation étant ce qu’elle est, il serait nécessaire d’assurer un meilleur soutien à ces radios qui jouent un grand rôle dans l’animation de la vie culturelle et la formation de la relève.

Recommandation

Que le Ministère de la Culture et des communications assure un meilleur soutien aux radios culturelles associatives.

6. Réussir le virage numérique : la question vitale des archives

Il y a un paradoxe heureux avec la révolution numérique : elle permet clairement de faire revivre des grands pans de mémoire engloutis. Trop souvent oubliées dans des cryptes ou laissées pour mortes, les archives visuelles et sonores peuvent revivre et même être démocratisées, pour peu qu’on consacre à cette entreprise les moyens nécessaires. C’est ainsi qu’on peut rendre à un peuple sa mémoire vivante, en le rendant familier avec des voix et des images oubliées. Il ne faut pas voir là une petite poésie passéiste ou une simple forme de nostalgie nationaliste. En effet, dans la conscience historique des nations, on connaît l’importance des images qui fixent certaines émotions, certains sentiments, certains épisodes historiques.

De ce point de vue, les institutions publiques devraient engager une grande politique de numérisation, de diffusion et de mise en valeur de leurs archives et permettre aussi aux différentes institutions privées qui disposent de fonds d’archives significatifs de les mettre en valeur. On l’aura compris, on peut s’inspirer du modèle d’*Éléphant – la mémoire du cinéma*³ qui joue un rôle formidable et essentiel dans la revalorisation du patrimoine cinématographique québécois. Il faut donc soutenir de telles initiatives pour leur permettre de se déployer à leur pleine capacité.

Les mesures concrètes à envisager sont très nombreuses : par exemple, on devrait soutenir la Cinémathèque québécoise à la mesure de ses besoins pour qu’elle puisse, à l’image de l’ONF, rendre ses collections disponibles en ligne. En ne soutenant pas adéquatement cette institution, les œuvres qu’elle abrite et conserve ne trouvent plus leur public et tombent dans l’oubli. C’est un grave problème, autant pour les créateurs que pour la population. Qu’on le veuille ou non, il n’est aujourd’hui plus pensable d’avoir à se rendre sur les lieux de la Cinémathèque pour consulter ses trésors accumulés.

³ En ligne : www.elephantcinema.quebec

Dans le même esprit, le gouvernement du Québec pourrait mieux soutenir Bibliothèque et Archives nationales (BANQ) dans la numérisation de ses archives et des œuvres de la collection nationale (livres, revues, journaux et publications gouvernementales) qui sont aujourd’hui tombées dans le domaine public. On pourrait ainsi notamment éviter que les archives québécoises ne soient systématiquement récupérées par les institutions canadiennes et s’assurer de plus grande circulation de celles-ci.

En somme, la culture québécoise doit pouvoir s’exprimer pleinement sur les nouveaux vecteurs de la diffusion culturelle contemporaine.

Recommandations

Que le Ministère de la Culture et des communications adopte une politique de numérisation, de diffusion et de mise en valeur des collections et des archives des institutions publiques sous sa gouverne.

7. Politique de commémorations

Je me souviens : la formule est forte. Elle caractérise une nation qui en elle-même, sait que la mémoire est l’autre nom de l’identité. Au fil des siècles, les Québécois ont poursuivi leur aventure en se racontant leur histoire nationale. On constate d’ailleurs que le goût du passé est bien présent comme en témoigne la popularité des thèmes historiques au cinéma ou à la télévision. On peut y voir un terreau fertile pour une politique accordant enfin ses droits à la mémoire. De ce point de vue, il serait tout à fait approprié pour la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) de créer un programme particulier pour le cinéma et les séries historiques qui favoriserait justement la création québécoise dans ce domaine.

Sur le plan institutionnel, le Québec est un désert commémoratif. Si on trouve au Québec comme ailleurs des pratiques commémoratives, on ne trouve aucune politique de commémoration structurée susceptible de revaloriser l’usage public de la mémoire. Voilà pourquoi nous souhaitons que l’État prenne enfin ses responsabilités en la matière pour célébrer de façon digne et avec l’ampleur que mérite l’anniversaire des événements qui ont marqué notre histoire. Cela permettrait à l’État québécois de développer une expertise commémorative qui lui donnerait l’occasion d’identifier les grands moments à commémorer, les événements, les personnages, les périodes de notre histoire qui méritent d’être soulignés dans la mémoire publique. Ainsi, une politique de commémorations est absolument indispensable pour sortir de l’anarchie des pratiques commémoratives qui prévaut en ce moment au Québec.

À ce sujet, l’historien Charles-Philippe Courtois rédigeait en 2011 une importante étude pour l’Institut de recherche sur le Québec ayant pour titre *Les commémorations historiques nationales*

au Québec. *Recommandations pour une politique d'envergure*⁴. On y trouvait à la fois une recherche fouillée sur les politiques et pratiques commémoratives ailleurs dans le monde et la proposition d'un cadre commémoratif adapté à la société québécoise, susceptible de revivifier la conscience historique et de redonner aux Québécois le goût de leur passé.

Par ailleurs, à l'image de Parcs Canada, le Québec devrait se doter d'un réseau officiel de lieux d'interprétation soutenus par le gouvernement, tels que la maison natale de Gilles Vigneault, Félix Leclerc, et celles des premiers ministres.

Finalement, l'heure est certainement venue de financer adéquatement les musées, petits et grands, publics et privés pour leur permettre de faire rayonner adéquatement notre culture et notre mémoire.

Recommandations

Que le Gouvernement du Québec se dote d'une politique de commémorations nationales et historiques pour mettre fin à l'improvisation dans ce domaine.

Que la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) crée un programme particulier pour soutenir le cinéma et les séries historiques, qui favoriserait la création québécoise dans ce domaine.

8. La mise en valeur du patrimoine

La politique culturelle n'est pas la politique patrimoniale mais les deux ne sont pas sans lien et elles devraient être pensées ensemble dans une plus vaste politique de promotion de l'identité culturelle québécoise. Le patrimoine incarne une idée simple, celle que nous habitons dans un monde qui nous précède et qui nous survivra. À travers sa valorisation, c'est le sens de l'histoire et de la durée qu'on encourage. L'homme apprend à accorder toute sa valeur à l'héritage qui le constitue : il ne considère plus l'histoire comme extérieure à lui-même, mais il l'habite.

On sait la préoccupation des Québécois pour leurs lieux patrimoniaux, comme les églises qui racontent leur passé religieux et communautaire. Ainsi, une politique culturelle devrait travailler à la mise en valeur de cet héritage religieux, en envisageant notamment la transformation des églises qui ne sont plus des lieux de culte en musées ou maisons culturelles.

Recommandation

Que le Ministère de la Culture et des communications mette en valeur le patrimoine religieux québécois, notamment dédiant à la culture les lieux de culte qui n'en sont plus.

⁴ Charles-Philippe COURTOIS, « Les commémorations historiques nationales au Québec. Recommandations pour une politique d'envergure », Institut de recherche sur le Québec, janvier 2011, 38p. En ligne : www.irq.quebec/etudes-et-recherches/identite-quebecoise/commemorations-historiques

Conclusion

Pour l'essentiel, le Mouvement national des Québécoises et Québécois croit davantage qu'il faut actualiser la politique culturelle du gouvernement du Québec. Grâce aux principes qui la traverse, celle-ci œuvre à l'affirmation de l'identité culturelle, au soutien aux créateurs et aux arts, et favorise l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle. Pour inscrire cette politique à venir dans l'époque qui est la nôtre, il suffit de moderniser la politique culturelle que nous nous sommes donnée en 1992, plutôt que d'en changer les principes fondamentaux. En somme, elle doit être adaptée plutôt que réinventée. Mais une chose est certaine : cette nouvelle mouture devra s'inscrire dans une politique plus vaste de promotion de l'identité culturelle d'un peuple francophone en Amérique visant à approfondir un monde commun qui s'est construit avec de grands efforts et de grandes réussites depuis plus de quatre siècles.

Recommandations

Il est recommandé que:

1. La nouvelle politique culturelle contribue au premier chef à préserver et promouvoir la langue française, notamment en assurant la présence du français sur des plateformes comme iTunes ou Netflix.
2. Que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) valorise la culture québécoise à l'école à chaque moment du curriculum, du primaire au cégep, en assurant la présence des classiques québécois dans la formation scolaire.
3. Que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) œuvre au développement de la sensibilité culturelle des enfants.
4. Que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) assure la présence des pratiques culturelles traditionnelles et folkloriques dans les programmes scolaires.
5. Que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permette aux écoles de systématiser l'offre des activités et sorties culturelles comme le théâtre, notamment en réinvestissant dans leurs projets éducatifs.
6. Que le Ministère de la Culture et des Communications redéfinisse le mandat de Télé-Québec dans une perspective explicitement culturelle.
7. Que le Gouvernement du Québec crée un Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications québécois.
8. Que le Ministère de la Culture et des communications assure un meilleur soutien aux radios culturelles associatives.
9. Que la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) crée un programme particulier pour soutenir le cinéma et les séries historiques, qui favoriserait la création québécoise dans ce domaine.
10. Que le Ministère de la Culture et des communications adopte une politique de numérisation, de diffusion et de mise en valeur des collections et des archives des institutions publiques sous sa gouverne.

11. Que le Gouvernement du Québec se dote d'une politique de commémorations nationales et historiques pour mettre fin à l'improvisation dans ce domaine.
12. Que le Ministère de la Culture et des communications mette en valeur le patrimoine religieux québécois, notamment dédiant à la culture les lieux de culte qui n'en sont plus.



**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

**2207, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3P1**

**www.mnq.quebec
mnq@mnq.quebec**